N° 177 — 13e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (8 Messidor, An 109) — Mercredi 26 Juin 1901

# L'AVENIR DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 58

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENT
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

Hors et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 40.

Téléphone

## LE CONGRÈS RADICAL

Les prophètes de malheur qui annoncaient que le Congrès radical n'aboutirait pas, qu'il avorterait en des divisions qu'ils s'efforçaient de prédire, ont vu, cet été pour leurs manœuvres et leurs excitations.

Ces douze cents représentants de la République démocratique, venus de tous les points de la France, étaient animés d'un désir d'union si formel et si puissant que les divergences secondaires d'idées et de programme se sont effacées, et que le Congrès a été une affirmation éclatante de la cohésion, de la discipline, de la solidarité du grand parti républicain démocratique, radical et radical-socialiste.

L'unanimité des acclamations qui ont salué également les personnalités les plus éminentes de notre parti, et Goblet, et Brisson, et Léon Bourgeois, et Isambert, et Camille Pelletan, et Rane; le vote enthousiaste des adresses au Président de la République et au ministère de défense républicaine, ont bien montré quel accord, quelle entente régnaient entre tous les membres du Congrès, quelle était sa volonté inébranlable d'opposer au faisceau des forces de réaction le bloc des forces démocratiques.

Dans l'allocution dont il a fait suivre l'adoption du *règlement constitutif du* Parti, M. Henri Brisson a admirablement précisé le caractère de l'union formée entre tous les éléments anti-cléricaux et anti-césariens. « Je pense, a-t-il dit, qu'il faudrait profiter de ce que le titre du premier Congrès du parti républicain, radical et radical-socialiste contient trois épithètes pour dire qu'il y aura dans les travaux du comité et du parti à créer, indépendance complète pour ces républicains qui, sans avoir reçu ni pris l'épithète de radical ou de radical-socialiste, se sont joints avec honneur, avec indépendance, aux radicaux et aux radicaux-socialistes pour livrer la bataille qui se livre depuis deux années.

Je ne crois pas en faisant cette observation, répondre seulement à une utilité parlementaire, je suis convaincu que c'est le sentiment de tout le pays. Et ce qui concerne la lutte parlementaire, je dirai volontiers que ceux dont on plus de mérite que personne n'a ressenti l'étendue, mais que le Congrès tout entier en a eu le sentiment, c'est que nous avons mis à côté de nous, au Sénat, le citoyen Gustave Isambert, à qui je suis heureux de rendre ici vos acclamations. (Toute la salle applaudit longuement).

Je puis répéter ce que j'ai dit de son indépendance, de l'indépendance de ses amis et de l'indépendance de leurs électeurs.

Dans ce groupe qui nous formons pour résister à nos adversaires, Isambert, vous serez notre élite, nous serons les vôtres; nous serons plus que des alliés, plus que des amis, nous marcherons comme des frères à l'ennemi, et nous n'aspirons rien de vous parce que votre fidélité passée nous répond assez de votre fidélité à venir. (Salve d'applaudissements).

Nous dirons donc : parti républicain, parti républicain radical, parti républicain radical socialiste, chacun conservant son autonomie et le droit de s'adresser à ses électeurs comme il l'entendra.

### Rane acclamé

Avant la fin du Congrès, après que l'on eût adopté d'enthousiasme la déclaration lue par Pelletan, il s'est produit un incident dont nous voulons rendre compte parce qu'il est un hommage éclatant rendu à un des plus vaillants et des plus fidèles lutteurs de la démocratie, notre éminent collaborateur et ami Rane.

Notre rédacteur en chef Georges Robert fit la proposition suivante :

Avant de nous séparer, nous avons, je crois, le devoir, après un applaudissement comme l'ont reçu de nos chefs qui ont nom Goblet, Brisson, Bourgeois, Isambert, Pelletan, d'adresser un témoignage de profonde sympathie à un autre chef éminent du parti républicain démocratique, un de ceux que nous admirons le plus pour l'unité de sa vie, sa clairvoyance et son courage : le citoyen Rane !

M. Léon Bourgeois, président, met aux voix au milieu des acclamations cette proposition qui fut adoptée par d'unanimes et enthousiastes applaudissements.

## Les Étendards de la France

Les Chapelains du Sacré-Cœur s'acharnent à vouloir donner des étendards sacrés à la France.

Ils répandent à profusion l'engagement suivant qu'ils font signer.

*Je soussigné, reconnaître le droit de* Notre-Seigneur Jesus Christ, demain tant, à Paray-le-Monial, *que son cœur soit peint dans les étendards de la France.*

*J'espère de toute mon âme que ce sera le signe du salut et du triomphe.*

*Aussi, je m'engage à adorer*, pour ma part, LE DRAPEAU NATIONAL DU SACRÉ-CŒUR, *à le faire accepter partout ou j'aurais de l'influence.*

Puisse la France entière l'adopter comme symbole de la nouvelle alliance avec le Christ qui a toujours aimé les France !

*Signature* . . . . . .
*Demeurant à* . . . . . .
*N°* . . . . . .
*N.-B.* — Envoyer cet engagement à M. le Supérieur des Chapelains du Sacré-Cœur, 35, rue de la Barre, Paris.

Ces gens parlent de la France, comme s'ils en avaient déjà fait leur pénitente.

### NOUVELLE A LA MAIN

Un bohème raconte à un ami qu'au bord de la mer il a sauvé la vie à un riche étranger qui se noyait.

— Ah ! Et comment t'a-t-il prouvé sa reconnaissance ?

— En me faisant cadeau d'une montre en or magnifique.

— Pas vair.

— Hélas ! je l'ai changée, elle sonne en reconnaissance.

*Voici le passage du discours prononcé par M. Henri Brisson dans la dernière séance du Congrès radical et dont parle plus haut notre rédacteur en chef :*

Permettrez-vous, dit-il à votre président de faire, au nom de représentation (ont aussi sûre qu'aucun de ceux qui siègent dans cette assemblée, une observation et une réserve d'ordre général ?

*Je pense qu'il faudrait profiter de ce que le titre* du premier congrès du parti républicain radical et radical-socialiste contient trois épithètes pour dire qu'il y aura dans les travaux du comité et du parti à créer, indépendance complète pour ces républicains qui, sans avoir reçu ni pris l'épithète de radical ou de radical-socialiste, se sont joints avec honneur, avec indépendance, aux radicaux et aux radicaux-socialistes pour livrer la bataille qui se livre depuis deux années.

Je ne crois pas en faisant cette observation, répondre seulement à une utilité parlementaire, je suis convaincu que c'est le sentiment de tout le pays. Et ce qui concerne la lutte parlementaire, je dirai volontiers que ceux dont on plus de mérite que personne n'a ressenti l'épithète de radical ni celle de radical-socialiste lorsqu'ils se sont joints à nous pour livrer du même cœur la même bataille contre nos ennemis communs.

Oui, ils ont plus de mérite que nous, car ils ont eu à se séparer d'amis de la veille, passés malheureusement dans le camp des ralliés et qui, non seulement leur adressaient des sollicitations quotidiennes pour les attirer à eux, mais les convraient de leurs sarcasmes et les criblaient de leurs attaques quand ces sollicitations avaient échoué ». M. Brisson a conclu : « Nous disons donc : parti républicain, parti républicain radical, parti républicain radical-socialiste, chacun conservant son autonomie et le droit de s'adresser aux électeurs comme il lui conviendra ».

On le voit : le Congrès radical n'a point promulgué de dogmes devant lesquels chacun soit obligé de servilement s'incliner ; il n'a point voulu renfermer les fractions républicaines qui y étaient représentées, les Comités ni les candidats, dans les formules étroites d'un programme impératif ; il laisse à chacun son autonomie et son indépendance.

Il a tenu, cependant, à adresser au pays une déclaration qui fût l'expression générale des aspirations et de la politique du Parti, qui indiquât les réformes désirées et poursuivies, qui montrât clairement aux électeurs l'œuvre que nous voulons accomplir, et l'idéal vers lequel nous marchons.

Cette magistrale déclaration, rédigée et lue par M. Camille Pelletan, et que le Congrès a votée dans un élan d'enthousiasme, comme la veille, l'admirable exposé de notre ami Hubbard sur la constitution du Parti, a provoqué de la part des journaux de droite et de gauche des appréciations plus ou moins bienveillantes et plus ou moins hostiles. Mais on peut dire qu'aucune de ces critiques ne l'a entamée, et qu'en face des idées de réaction et de l'égoïsme conservateur des uns, en face des conceptions utopiques des autres, et des espérances vagues et lointaines, elle reste comme le véritable programme d'un parti libéral, progressiste, démocrate, pénétré de ses devoirs envers le peuple, assoiffé de justice sociale, résolu à transformer pacifiquement, pratiquement, progressivement, notre vieil organisme monarchique, capitaliste et théocratique, si dur aux petits et aux faibles, si rempli d'abus et d'iniquités, en une société qui réalise enfin dans leur plénitude et leur intégralité les grands principes de liberté, d'égalité et de solidarité proclamés par la Révolution française.

En affirmant, aux applaudissements du Congrès tout entier « notre attachement passionné au principe de la propriété individuelle, dont nous ne voulons ni commencer, ni même préparer la suppression », M. Pelletan a établi nettement la base de notre conception économique et sociale. Mais, en principe sauvegardé, parce qu'il « repose tout entier sur le droit inviolable de la personne humaine au produit de son travail », et parce que, comme l'a dit à son tour, le lendemain, M. Léon Bourgeois, « la propriété individuelle nous paraît être la garantie de la liberté, de la dignité et de l'activité humaine », il n'est pas de réformes que nous ne soyons prêts à aborder pour assurer l'émancipation matérielle du peuple, son élévation intellectuelle et morale, son avènement au bien-être et au bonheur relatif auquel il a le droit d'aspirer dans notre monde d'égoïsme, d'antagonisme entre les races et entre les nations, de guerres sanglantes et de misères humaines.

Pendant que certains s'efforcent de nous ramener à un passé exécré, que d'autres s'épuisent à la poursuite d'un idéal nuageux et chimérique, le parti républicain, radical et radical-socialiste, *concentre son action et son effort vers les* solutions immédiates et possibles, vers les résultats tangibles, vers les réalisations pratiques et rapides.

C'est là un large terrain où peuvent trouver place tous les libéraux sincères, tous les démocrates convaincus, tous les hommes de générosité et de bonne volonté.

L'admirable union qui s'est faite au Congrès radical entre les différentes fractions de la grande armée républicaine qui s'y trouvaient représentées, se continuera dans le pays.

Cette union, a dit M. Pelletan, qui a s'est imposée à toute la démocratie contre les complots à ciel ouvert et les menées de coup d'État, cette entente qui groupe tous les fils de la Révolution, quelles que soient leurs divergences, en face de tous les hommes de la contre-Révolution, quelles que soient les complices qu'ils ont trouvés dans les rangs de nos anciens amis, cet accord on ne le rompra pas. »

Georges ROBERT.

## Chronique de la Semaine

* J'ignore si Saint-Antoine de Padoue *s'estime heureux de se voir transformer* en tire-laines par les détrousseurs très chrétiens de l'Église apostolique et romaine; mais je doute cependant que le *dernier avatar qu'on vient de lui faire* subir soit parfaitement de son goût.

On nous adresse en effet un prospectus vantant les qualités et les vertus du « Purgatif Saint-Antoine ». C'est bien la peine d'avoir donné au monde l'exemple de toutes les vertus et de porter au front l'auréole sainte pour se voir ainsi réduit au rôle de lavement.

Nettoyer les âmes est une besogne suffisamment absorbante pour que les saints abandonnent le soin des intestins aux apothicaires.

Évidemment Saint-Antoine qui respire là haut tous les parfums du paradis ne risque pas d'être incommodé par l'encens si particulier qu'on semble vouloir lui destiner.

Mais n'empêche qu'il n'est pas bien honnête et respectueux de descendre cet éminent canonisé du coffre-fort que les Assomptionnistes lui ont donné comme piédestal afin de l'accommoder à une autre fonction.

Découvrir dans la purgation une nouvelle voie de salut qui mène directement au paradis, c'est placer ce paradis en des endroits bizarres.

Mais alors, il va falloir que le Très Saint Père bénisse chaque année dans une cérémonie solennelle les seringues et autres instruments nécessaires à soulager, suivant les règles, les coliques et constipations de la chrétienté.

Joints au commerce des indulgences pour adultères profitables à l'Église, des ennoblissements d'escrocs cléricaux et *des médailles de Lourdes pour ramollis*, cette industrie des clystères bénits apporterait des ressources nouvelles au bonier de Saint-Pierre.

En paris l'influence de l'Église se glisserait jusque dans les moindres détails de la vie quotidienne et, par ainsi, en amènerait les chrétiens soulagés à rendre hommage au Pape en des circonstances où il n'y aurait guère matière à prière.

Nous verrions alors non plus seulement l'union mais bien la transformation du « trône » en autel. Il y aurait quelque chose de changé, cependant, d'avec les *autels en usage dans les Eglises c'est que* les dévotions ne s'accomplirait plus à genoux et qu'elles auraient lieu dans la solitude sinon dans le silence.

Mais, hah ! les orgues après tout ne sont, dit-on, que des instruments à vent et les « canons » de l'Église nous prouvent qu'elle ne redoute aucun bruit.

*

Evidemment, cette adoration ne serait plus celle du Sacré-Cœur et ne pourrait pas servir à illustrer le drapeau national. Mais pour changer d'objet nous ne voyons *pas en quoi ce culte serait plus* ridicule.

Les cléricaux ont fait sombrer le catholicisme à la plus basse des superstitions et soumettent leurs fidèles aux pratiques de la dévotion la plus grossière.

Qu'ont de commun avec une doctrine religieuse sérieuse et respectable, ces stupides histoires de miracles, comme celui de N.-D. de Brebières, pour lequel les *Croix* et les curés de la région ont fait si grand tapage ces jours derniers. Le seul miracle qu'on puisse y découvrir, c'est la multiplication des pièces de cent sous que rapportent aux cléricaux les pélérinages qu'ils y organisent.

Les chrétiens menèrent autrefois grand bruit contre les idoles païennes et se firent dresser de nombreux procès-verbaux pour scandales dans les édifices religieux où s'élevaient les statues des dieux grecs et romains qu'ils s'amusaient à renverser.

Qu'ont-ils donc fait ensuite ? Ils en ont changé les noms simplement. Ils nous ont bâti un Olympe chrétien où mille saints remplacent mille dieux, ayant chacun sa fonction spéciale; l'un favorable aux enfantements, l'autre préposé à la recherche des objets perdus, celui-ci faisant pleuvoir pendant que son concurrent jaloux amène la sécheresse.

La babauderie des anciens — pas plus bêtes que nous — s'était accomodée de ces pratiques ; nos chrétiens malins estimèrent qu'il n'y avait qu'à changer d'étiquette pour nous faire croire à un progrès. L'expérience leur a donné raison.

Dans les niches sacrées, en place des Mars, Jupiter ou Mercure, ils ont hissé des saint Antoine, saint Guillaume ou saint Athanase qui remplissent parfaitement leur véritable mission qui est d'attirer les offrandes et de faire des rentes à ceux qui les ont canonisé.

Ce n'est pas plaisant, en vérité, que la plupart des religions antiques sans leur grâce et leur poésie. Et quand on en vient à adorer un cœur saignant et fumant n'n'y a pas *lieu de railler les sauvages* qui se prosternent devant la lune ou devant un morceau de bois sculpté.

*

Du reste le Pontife suprême de cette religion semble manquer de crédit auprès du Souverain Dispensateur de toutes choses. On dirait, ma foi, que sa protection porte malheur.

Un journal, le *Vieux Catholique*, rapporte une très longue liste de toutes les bénédictions qu'il voulut bien octroyer pendant ces 30 ou 40 dernières années aux personnages les plus considérables du monde.

*C'est très bien cela ; mais voyons un* peu ce qu'il advint à ces individus bénits.

L'empereur d'Autriche, François-Joseph reçut un jour la plus touchante bénédiction du Pape. Un an plus tard, il perdait la bataille de Sadowa et ses Etats Vénitiens. Depuis lors, la fatalité s'acharne sur lui et sa famille.

La reine d'Espagne, Isabelle, la subit à son tour et ne tarda pas à être détrônée.

Napoléon III et l'impératrice Eugénie, méritèrent eux aussi le poids de cette bénédiction, un an avant la hideuse guerre de 1870 qui allait sonner leur glas.

Le général Boulanger lui-même fut, paraît-il, béni et quinze jours s'étaient à peine écoulés qu'il fuyait en Belgique pour achever là-bas sa misérable existence.

Nous trouvons encore l'empereur Maximilien du Brésil qui demanda la fameuse bénédiction, ce qui ne l'empêcha point d'être tué.

Léon XIII délégua en août 1895 l'archevêque de Damas, porteur de sa bénédiction la meilleure, une bénédiction soignée et de première classe, pour en étendre la protection sur les troupes espagnoles qui se préparaient à partir pour Cuba. Et dans une cérémonie solennelle, grandiose, le dit archevêque infligea cette charge aux malheureux troupiers qui s'en allaient mourir et qui furent vaincus de la façon qu'on sait.

C'est justement cette guerre hispano-américaine qui valut à la reine régente d'Espagne et au petit roi la dernière bénédiction qu'ils ont reçue du Pape. Résultat : Désastre des troupes espagnoles, perte définitive de l'Empire colonial de ce malheureux pays.

N'oublions pas enfin que le Bazar de la *Charité fut parfaitement béni le 4 mai* 1897 par le nonce papal et que l'incendie éclatait une heure après; ce terrible incendie qui fit si lamentablement périr l'élite de la société catholique parisienne.

Qu'on n'oublie pas à côté de cela que l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suisse *furent de tous temps l'objet* des malédictions et des anathèmes du Saint-Siège ; que l'on compare leur sort à celui des pauvres nations qui, pour leur châtiment, méritèrent de la bénir et tout croyant bon français n'aura plus qu'une prière : « Mon Dieu, délivrez-nous du mal, de Satan, du Pape et de ses créatures ! »

Nous autres, nous pensons que si Pouvoir que Léon XIII a reçu de Dieu Tout-Puissant, il n'aille pas bénir M. Loubet !

Emile LAPORTE.

## Nos Dépêches

*Parfil télégraphique et téléphonique*

## LA HAUTE-COUR

### Le Procès de M. Lur Saluces

#### AVANT L'AUDIENCE

Paris, 8 juin. — Peu d'animation au dehors du palais. Beaucoup de curieux dans les couloirs. Devant la porte, *de rares* [illegible] surtout des journalistes et des [illegible] du [illegible]. Les [illegible] des [illegible] M. Mongin, [illegible] [illegible] Mornot, Colchard et [illegible].

A une heure [illegible] M. Lur Saluces arrive en fiacre de la Santé. Il est [illegible] accompagné. Un léger mouvement de curiosité se produit.

Dans l'intérieur du Palais, règne une certaine agitation. Les [illegible] des [illegible] se [illegible] par des municipaux. Tout [illegible] [illegible] par des gardes [illegible]. A 2 heures, les portes sont ouvertes. Le public [illegible] rapidement dans la salle. Bientôt les tribunes de [illegible] sont bondées. Beaucoup de femmes en fraîches toilettes. On remarque M. [illegible] très combiné. Jugés et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

#### L'audience

L'audience commence à 2 heures sous la présidence de M. Fallières.

Les [illegible] M. [illegible] [illegible] assez grande. L'huissier [illegible] M. Lur-Saluces provoque un certain mouvement de curiosité.

On procède à l'appel nominal des jurés, puis le président demande à l'accusé ses nom et prénoms. Celui-ci répond avec une certaine [illegible] de crânerie qui produit peu d'impression.

#### Conclusions de M. Boyer de Bouillane

M. Boyer de Bouillane dépose des conclusions tendant à obtenir que la Haute-Cour, telle qu'elle est convoquée, n'ait pas à connaître du jugement de M. Lur-Saluces, mais qu'elle doit comprendre tous les sénateurs.

Il développe longuement son conclusion. Il soutient que la Haute-Cour ne peut siéger avec celui de M. Marcel Habert. Ici, dit-il, le procès ne continue pas ; il recommence. C'est une affaire nouvelle et un nouveau tribunal doit juger. L'accusé a 30 ans pour purger sa contumace, et ce n'est que dans 10 ans, il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]